



# INFOMAIRES

ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTÈRE ■ 1, rue Parmentier - 29200 BREST - Tél. 02 98 33 88 70 - Fax 02 98 33 88 71  
Mel : amf29@wanadoo.fr - Site : www.amf29.asso.fr - En cas d'urgence : 06 30 36 44 49

## Rétrospective Ur sell war-gil

L'agenda de l'association depuis le 29 septembre 2020 :

### Octobre

- Le 1<sup>er</sup>**, 3<sup>e</sup> réunion de calage de l'Annuaire des maires et présidents d'EPCI du Finistère avec l'agence Bergame, l'AMF 29 et le graphiste
- Le 2**, rencontre du président CAP (PAD) avec le nouveau commandant de l'école de gendarmerie de Châteaulin - Brest
- Le 2**, échange PAD-DAD en visio avec le directeur de l'ARS Bretagne
- Le 6**, comité de pilotage du service formation des élus, piloté par l'UBO avec l'AMF 29, le CDG 29 et le CNFPT Bretagne - Brest
- Le 8**, réunion de l'exécutif de l'AMF 29 en visio sur les désignations aux commissions
- Le 9**, participation en visio du président CAP au groupe de travail littoral de l'AMF nationale
- Le 9**, rencontre entre la directrice (DAD) et la directrice de l'espace territorial Brest/Morlaix de la Région Bretagne, puis participation PAD-DAD à la visio sur la pandémie Covid-19, à l'invitation du préfet et de l'ARS
- Le 12**, réunion préparatoire au Carrefour des Communes (CCF) au Quartz-Congrès - Brest
- Le 13**, échange entre le président de l'AMF 29 et le colonel DUVINAGE, commandant du groupement de gendarmerie du Finistère
- Le 15**, réunion AMF en visio des présidents d'associations départementales de maires
- Le 16**, échange entre le président CAP et la directrice de l'espace territorial Brest/Morlaix de la région Bretagne - Brest
- Le 19**, participation PAD-DAD à la visio sur la pandémie Covid-19, à l'invitation du préfet et de l'ARS
- Le 27**, commission de dépouillement des votes de l'élection des membres du CA de l'AMF 29 - Brest
- Le 27**, réunion de cadrage AMF 29 - Agence Bergame sur le CCF 2021 au Quartz-congrès - Brest
- Le 30**, échange entre la Sous-préfète de Châteaulin et le président de l'AMF 29, suivi de la participation PAD-DAD à la visioconférence sur la pandémie Covid-19

### Novembre

- Les 2 et 3**, dernières réunions de calage sur l'édition de l'Annuaire 2020-2026 des maires et présidents d'EPCI du Finistère
- Le 3**, participation PAD à la visio organisée par la préfecture de Région sur le plan de relance
- Le 4**, visio à l'invitation du préfet sur le commerce de proximité
- Le 5**, participation de M. LECLERC à la visio sur l'observatoire de la commande publique organisée par la préfecture
- Le 5**, participation ARMB à la visio sur le commerce, Conseil régional de Bretagne
- Le 9**, participation PAD-DAD à la visio sur la pandémie Covid-19, à l'invitation du préfet et de l'ARS
- Le 16**, réunion d'exécutif de l'AMF 29 en visio sur les désignations aux commissions

## Le mot du Président Gerig ar Prezidant

### Une assemblée générale hors normes

Il n'est pas évident pour les structures de petites tailles, sans marge financière, de tenir de grands rassemblements dans le contexte sanitaire et technique exigeant du Covid-19.

L'AMF 29 fait partie de ces lilliputiens. Et pourtant le 18 novembre dernier, nous avons relevé ce défi, pour nous inédit, et réussi à permettre aux 277 maires et 21 présidents d'EPCI

de notre département, de participer en distanciel à ce temps fort de la vie de notre réseau. Si la salle Avel Vor nous a semblé bien vide sans votre présence, sachez que vous voir apparaître si nombreux à l'écran, à l'heure précise d'ouverture de cette assemblée, nous a fait très chaud au cœur.

«Nous» ce sont les vingt-trois membres du Conseil d'administration qui venions de nous réunir «en vrai» pour l'installation du nouvel exécutif de l'AMF 29 et l'élection de sa présidence et de son bureau.

Vingt-trois maires et/ou présidents d'EPCI, tous présents dans le strict respect des gestes barrières, représentatifs de la diversité de vos sensibilités et de vos territoires.

En votre nom, ils ont bien voulu me reconduire unanimement à la tête de notre réseau pluraliste pour six ans. A toutes et à tous, j'adresse ici mes plus sincères remerciements pour ce grand honneur et cette confiance renouvelée.

#### Une première pour l'AMF 29 depuis sa création en avril 1946

En ouverture de notre assemblée 2020, le ton était donné : «à situation exceptionnelle, assemblée générale exceptionnelle».

Forts de l'attention bienveillante de vos visages à l'écran, nous avons tenu la barre de ce premier rassemblement virtuel et vous avons présenté les rapports statutaires, la vie de notre réseau, ses orientations et ses perspectives.



Photo Franck Bétermin

Nous avons aussi pu rendre dignement hommage à nos collègues et anciens collègues élu(e)s disparu(e)s depuis notre dernière assemblée.

Et même si ce n'était pas simple, vous avez pris la parole et vous avez pu exprimer quelques-unes de vos préoccupations de terrain et je me suis engagé à y revenir sur ce mandat.

Au nom de notre Conseil d'administration, je salue chaleureusement votre participation et votre confiance unanime exprimée par vos votes, lesquels avec les pouvoirs enregistrés, pourront nous permettre d'avancer sur les six années à venir.

#### Perspectives nationales incertaines, volonté départementale exécutive décuplée

Vous avez été nombreux à me dire votre impossibilité de nous rejoindre ce 18 novembre dernier. De ces échanges et petits mots, j'ai bien noté vos points d'interrogations posés sur les perspectives économiques et sociales de nos territoires.

Certes les incertitudes de notre pays relèvent du jamais vu, la seule certitude aujourd'hui pour nous élus locaux, c'est que ce mandat ne sera pas comme les autres. De cette différence il nous appartient de faire une nouvelle force et d'innover. Soyez assurés que l'AMF 29 sera à vos côtés sur cette mandature pour vous écouter, vous défendre et vous aider à traverser collectivement cet avis de «grand frais».

Bien sincèrement, Dominique CAP



## Retour en images sur un 18 novembre pas comme les autres

### 14h30, installation du nouvel exécutif de l'AMF 29



Photo Franck Betermin

M. Dominique Cap, maire de Plougastel-Daoulas, réélu président de l'AMF 29, remercie ses homologues de cette confiance renouvelée et les assure de son engagement sans compter, pour continuer à assurer, à leurs côtés, la pérennité du travail engagé par M. Louis Caradec et M. Jean- René Joncour, présidents d'honneur, dans le sillage du sénateur-maire Alphonse Arzel, auquel il a rendu hommage.

Les vingt-trois administrateurs du nouveau Conseil d'administration de l'AMF 29 réunis au complet, et dans le respect des gestes barrières, pour une séance d'installation présidée par le doyen M. Daniel Goyat, (maire de la Forêt-Fouesnant) suivie de l'élection de la présidence et du bureau.

Retrouvez les attributions des administrateurs sur le site de l'AMF 29 : [www.amf29.asso.fr/lamf29/executif-de-lamf-29](http://www.amf29.asso.fr/lamf29/executif-de-lamf-29)

Élus pour la durée de la mandature, leurs fonctions sont bénévoles.



Photos Franck Betermin

### 16h00, dernier calage technique et connexions des adhérents

Dernier calage technique à 16h00 avant la levée de l'écran d'attente affiché pour les adhérents : l'équipe AMF 29 mobilisée au complet pour répondre aux éventuelles difficultés de connexions des adhérents.

Avec l'aide du prestataire An tour tan, qui a assuré la rediffusion de cette assemblée avec un grand professionnalisme, la partie technique s'est parfaitement déroulée assurant une qualité de son et d'image qui n'était pas gagnée avec un flux très sollicité en cette période de fort télétravail.

### 16h30, assemblée générale pas si ordinaire que cela

Image insolite : le conseil d'administration réuni en période Covid-19 dans une salle vide, masques retirés juste le temps de cette photo et avec l'éloignement requis. En temps normal, l'Assemblée générale affiche salle comble avec une jauge minimum de trois cents élus participants. Les grands partenaires du réseau et quelques personnalités, n'ont pu cette année être conviés au grand regret de l'AMF 29.



Photo Franck Betermin

Présentation des administrateurs (de gauche à droite) :

- 1<sup>er</sup> rang : Christine CHEVALIER, Dominique CAP, Viviane GODEBERT, Jean-Paul VERMOT
- 2<sup>e</sup> rang : Roger LARS, Daniel GOYAT, Claudie BALCON, Laurence CLAISSE, Jean-Louis PHELEP
- 3<sup>e</sup> rang : François CUILLANDRE, Nadine KERSAUDY, Roger TALARMAIN, Patrick LECLERC
- 4<sup>e</sup> rang : Didier GOUBIL, Hervé HERRY, Nathalie BERNARD, Sébastien MIOSSEC, Michaël QUERNEZ,
- 5<sup>e</sup> rang : Catherine ESVANT, Gaëlle NICOLAS, Cécile NAY, Stéphane LE DOARE,
- 6<sup>e</sup> rang : Marc JEZEQUEL

Votre assureur de proximité,  
au coeur de vos collectivités !



Groupama  
la vraie vie s'assure ici

Au regard de l'évolution de la situation sanitaire, le gouvernement a annoncé le 29 octobre 2020 de nouvelles mesures destinées à lutter contre l'épidémie de covid-19.

Le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, modifié à deux reprises, impacte directement les acteurs économiques, sportifs et culturels.

C'est pourquoi **de nouvelles mesures d'urgence ont été décidées pour les soutenir** :

- le fonds de solidarité, permettant désormais de couvrir l'ensemble des cas de figure, et d'octroyer des aides jusqu'à 10 000 €,
- le dispositif d'exonérations des cotisations sociales : entreprises de moins de 50 salariés fermées administrativement, ou durablement touchées, travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs,
- le report des échéances fiscales, en place depuis le 20 octobre,
- les prêts garantis par l'État, qui peuvent être contractés jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021 ; leur amortissement étant rallongé,
- l'activité partielle, prolongée jusqu'en fin décembre,
- l'aide à la numérisation, proposée aux commerçants, sous forme de chèque numérique de 500 €.

Un crédit d'impôt incitant les bailleurs à annuler une partie de leurs loyers sera introduit.

De plus, dès 2021, les impôts de production diminuent dans le cadre du plan de relance, soit une réduction de moitié des im-

pôts fonciers (taxe foncière sur les propriétés bâties et cotisations foncières des entreprises) des établissements industriels, et de la CVAE pour tous ses redevables.

A circonstances exceptionnelles, mobilisation exceptionnelle :

- le préfet, en partenariat avec l'AMF29, la CCIMBO et la Région Bretagne met à disposition de tous une information claire, accessible et globale : [www.finistere.gouv.fr/Actualites/Covid-19-les-mesures-de-soutien-aux-entreprises-et-le-plan-de-relance](http://www.finistere.gouv.fr/Actualites/Covid-19-les-mesures-de-soutien-aux-entreprises-et-le-plan-de-relance). Ce vade-mecum a vocation à être régulièrement actualisé afin de couvrir toutes les aides,
- le préfet et les sous-préfets, en lien avec les services et la CCIMBO, vont à la rencontre des EPCI et des commerçants,
- les EPCI centralisent pour leur territoire une information complète à leurs ressortissants commerçants,
- un numéro spécial d'information sur les mesures d'urgence pour les entreprises en difficultés, le 0806 000 245 est accessible du lundi au vendredi de 9 à 12h puis de 13 à 16h, en complément du site internet dédié : [www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures](http://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures),
- le service des impôts des entreprises territorialement compétent demeure l'interlocuteur privilégié des entreprises (délais de paiement des impôts directs, plans de règlement des échéances fiscales, etc),
- la CCIMBO a mis en place une cellule d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation et peut ainsi orienter vers les dispositifs d'aides proposés par l'État : 0800 74 09 29.

## Création de 130 places en établissements et services pour la protection de l'enfance dans le Finistère

Le Département du Finistère est confronté à des tensions en termes d'accueil des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance. Cette situation s'explique par la saturation des mesures de prévention et de protection et la baisse régulière de l'offre en accueil familial notamment liée aux départs en retraite (-10 % sur 3 ans) alors que le nombre de placements augmente (+ 100 enfants entre 2017 et 2019). Elle est également pour partie liée au manque de dimensionnement, de souplesse et d'articulation des dispositifs encadrés et financés par l'État, et particulièrement en pédopsychiatrie et dans le secteur du handicap.

Avec un plan d'action estimé à 4 M€, le Conseil départemental a voté, début novembre, des mesures exceptionnelles. Des orientations nouvelles sont donc nécessaires, en particulier la création à court terme de nouvelles places en accompagnement éducatif en milieu ouvert renforcé (+14 mesures) ; de placement éducatif à domicile (+ 26 places, soit +30 %) ; de service d'accompagnement éducatif à l'autonomie (+ 66 places, soit +30 %) ; de dispositif d'accompagnement personnalisé éducatif (+ 6 places).

Une autre priorité forte consiste à recruter rapidement des assistants familiaux et à développer des actions d'accompagnement pour accroître l'attractivité de ce métier et améliorer les conditions de travail. La mise en œuvre de l'ensemble de ces nouvelles capacités s'étalera sur quelques mois. D'ici là, 10 places d'accueil d'urgence seront créées en s'appuyant sur le secteur associatif.

Le deuxième enjeu concerne l'accompagnement spécifique des enfants à besoins multiples pour lesquels les services peuvent se trouver en difficulté, comme au Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, pour apporter des réponses adaptées. Il a donc été décidé la pérennisation des 5 places gérées par Don Bosco et la création de 5 places supplémentaires dans ce dispositif ainsi que du lancement d'un appel à projet pour la création de 10 places d'accompagnement dans le sud Finistère (incitant à l'expérimentation de solutions nouvelles).

### Soutien au déploiement des démarches «Territoire zéro chômeur de longue durée»

La crise économique et sociale renforce les difficultés pour l'accès à l'emploi. Pour le moment, dans le Finistère, la crise sanitaire s'est traduite par plus de 10 % d'allocataires du RSA supplémentaires et les démarches de soutien pour l'accès à l'emploi et le maintien des compétences sont plus que jamais indispensables pour accompagner les Finistérien-ne-s les plus en difficulté.

Déjà vigilant aux propositions d'ATD Quart Monde, le Conseil départemental s'engage aujourd'hui à soutenir en ingénierie et financièrement les projets «Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée» dans le Finistère.



## Répondre à la crise sanitaire, poursuivre nos engagements.

Nadège HAVET, sénatrice du Finistère



Élue nouvelle Sénatrice du Finistère fin septembre, je siège au sein du groupe RDPI, **Rassemblement des Démocrates Progressistes et Indépendants**. J'ai intégré la commission **Aménagement du territoire et Développement durable** ainsi que la **Délégation aux Droits des femmes**.

Le texte cadre dont nous discutons actuellement : le budget pour 2021, et plus spécifiquement son volet environnement, en hausse de plus d'un milliard d'euros, auquel vient s'ajouter le Plan de Relance qui engage **30 milliards d'euros sur les deux ans à venir pour soutenir la transition écologique**. En plus. Il s'agit là d'un montant historique.

Au-delà des nouveaux crédits, se pose la question de l'accompagnement des élu(e)s dans la détermination des projets, dans l'identification des institutions ressources et des aides possibles. C'est le sens de mes premières interventions au Sénat, notamment sur la définition du **futur rôle des Sous-préfets à la Relance** (1 poste est ouvert pour le Finistère, 1 poste pour la Région Bretagne, avec un démarrage en janvier 2021), ou encore relatives aux missions de l'**Agence nationale de cohésion des territoires**.

L'autre grand sujet est **le suivi attentif des mesures prises dans la gestion de la crise sanitaire** et des conséquences de celle-ci, notamment économiques.

La **prorogation de l'État d'urgence sanitaire vient d'être adoptée**. J'ai aussi pu relayer les inquiétudes exprimées par **les pépiniéristes** et les producteurs de sapins naturels, alors que la Bretagne est la deuxième productrice en France – ces derniers ont pu être rassurés - de même que par **les cidriers** qui fonctionnent en lien avec des vergers familiaux.

Plusieurs dossiers locaux sont également ouverts : **l'avenir des transports transmanche, l'accompagnement des commerçants dans nos communes et l'orientation, l'insertion des élèves dans ce contexte si particulier**.

### PLFSS pour 2021

En séance publique, les mesures sociales portées par le Projet de loi de Financement de la Sécurité sociale, très exceptionnel, viennent répondre à la crise sanitaire, **intégrer les engagements du Ségur de la Santé en faveur de nos soignant(e)s** et préparer l'avenir.

Alors qu'en 2040, 15 % de la population aura plus de 75 ans en France, la création d'une nouvelle branche de la Sécurité sociale

dédiée à la perte d'autonomie, promise depuis de très nombreuses années, est une avancée majeure

Ce dispositif structurel vient **reconnaître la dépendance, et son accompagnement, comme un enjeu de première importance**.

Je suis également intervenue sur les emplois d'aides à domicile et sur les dispositifs mis en place par le gouvernement : d'une part, le versement de la **«PrimeCovid» aux personnels**, annoncé en août dernier par Emmanuel Macron, et d'autre part, **la valorisation des salaires de ces métiers essentiels**. A hauteur de 200 millions d'euros.

Une nouvelle avancée qui en appelle d'autres. **Une nécessité en effet que de venir reconnaître l'action de ces acteurs, publics comme privés, dont les métiers sont parfois précaires**.

Autres avancées : **l'application systématique du tiers-payant lors d'une IVG, de même qu'une confidentialité absolue, et le doublement de la durée du congé paternité**, engagement tenu du Président de la République, et porté dans notre hémicycle par le Ministre Adrien Taquet. **341 pour / 2 contre. Fierté**. Là encore, longtemps promise (la durée n'avait pas été modifiée depuis près de 20 ans), cette mesure va être mise en œuvre dès juillet 2021 et viendra répondre à une demande forte des parents.

### Bientôt à l'agenda

Parmi les nombreux textes qui vont être examinés dans les prochains mois, celui visant à lutter contre les séparatismes. J'aimerais à cette occasion insister sur deux points, **la réaffirmation du caractère laïc de notre République et le renforcement du volet mixité sociale, qui est l'un des fondements de notre cohésion nationale**.

L'accompagnement et la protection des enseignant(e)s est une priorité. Suite à l'assassinat de Samuel Paty, à qui j'ai rendu hommage dans l'hémicycle, c'est toute la société qui doit se mobiliser pour protéger notre école et la Communauté pédagogique dans son ensemble.

Le projet de Loi que l'on nomme «4D» sera bientôt inscrit à l'ordre du jour : décentralisation, déconcentration, différenciation et décomplexification. Il fera suite au texte «Engagement et Proximité» voté il y a un an.

A noter qu'un projet de loi organique permettant de faciliter l'expérimentation et leur poursuite a été adopté à l'unanimité du Sénat il y a quelques semaines.

Les travaux autour **des problématiques portuaires, littorales ou ayant trait à l'érosion du trait de côte, de l'alimentation durable** donneront lieu à de prochaines interventions.